

Circonscription IEN
LIVRY GARGAN-
PAVILLONS SS BOIS

**ECOLE
ELEMENTAIRE
PUBLIQUE PIERRE
BROSSOLETTE**

Affaire suivie par
Mme VERDIER Sylvie
Téléphone
0148027455
Courriel
ce.0930239E@ac-
creteil.fr
Adresse
4 ALLEE P
BROSSOLETTE
27
93320
LES PAVILLONS
SOUS BOIS

Procès verbal du conseil d'école du troisième trimestre 8 juin 2018

La séance débute à 18h10.

Excusés

Monsieur Vieux, Madame Bohelay, Madame Khadar, Madame Guillosson.
Madame Roger, Madame Bekkaye, Madame Fortin.

1) Information sur la structure à la rentrée prochaine

A la rentrée 374 élèves sont inscrits pour le moment.

Ce nombre total d'élèves comprend les dérogations, la commission ayant eu lieu la veille.

La structure reste à 15 classes, 11 élèves permettant d'éviter une fermeture de classe.

Sur l'école 12 dérogations ont été acceptées.

Effectif par niveau :

CP : 27/26/26 soit 79 CP

CE1 : 25/25/25 soit 75 élèves

CE2 : 27/26/26 soit 79 élèves

CM1 : 24/24/23 soit 71 élèves

CM2 : 24/23/23 soit 70 élèves

Les CP qui seront les plus chargés, l'an passé c'était les CM2.

2) Organisation de la rentrée

Les listes seront affichées le 31 aout à 17H. Seules les listes avec le nom des élèves seront affichées; le nom des maitresses ou maitre n'apparaîtra pas.

Aucun changement de classe ne sera possible.

Lors de l'élaboration des classes les enseignants prennent en considération le niveau des élèves, les affinités ou conflits éventuels.

L'idée est de répartir les élèves les plus difficiles sur toutes les classes.

La rentrée aura lieu le 3/09 à 8 h 30 pour tous.

Les CP rentreront eux à 9 H.

Pour tous les niveaux, un cahier de liaison identique sera mis en place à la rentrée prochaine. A l'intérieur, on trouvera les dates de vacances, une fiche de renseignement avec les coordonnées complètes des familles afin de faciliter la liaison si l'élève se trouve dans une autre classe en cas d'absence d'un enseignant.

Il y aura des billets de retards et d'absences à compléter et à signer. Un certificat médical pourra être ajouté (à préciser sur le billet d'absence).

Le règlement intérieur aussi sera ajouté, il tiendra sur 4 pages et sera voté au premier conseil d'école. Plus simple de le fournir directement que de le fournir à chaque demande.

Enfin une liste pour la gestion du matériel à signer et à compléter à chaque période de vacances sera enfin ajouté. Cela permettra à l'enfant de l'aider à faire le point.

Les CM2 auront un cahier de liaison comme cette année afin de les préparer au collège. Ce sera le même qu'au collège.

Le 31/05/2019, il n'y aura pas de classe.

3) Liste de fournitures :

Ce sera des listes communes par niveau. Pour les futurs CP ce sera la même liste que l'an passé. Elle sera remise à partir du 11/06 au moment de la rencontre entre les familles et la directrice, qui les recevra individuellement sur rendez-vous chaque soir de 17 à 19 H jusque la fin juin ainsi que les mercredi 20 et 27/06.

Les CM2 auront également la même liste que l'an passé.

A chaque CM2 sera offert un dictionnaire ainsi qu'un livre des fables de La Fontaine décidé par Monsieur le Ministre de l'Education afin d'inciter les élèves à lire pendant les vacances d'été.

Pour les CM1, il n'y aura rien de particulier de demandé en dehors des fournitures de base, d'un agenda etc.

Chaque liste s'inscrit dans le cadre des listes ministérielles. Les listes seront distribuées en fin d'année scolaire, la dernière semaine de juin, en même temps que les livrets.

Les livrets seront distribués jusqu'au 29/06, des rencontres parents professeurs seront organisées en évitant les quelques couacs des premières remises.

Budget

Le budget alloué par la municipalité est de 700 € par classe. Mais une chose pose problème, le budget est scindé en deux : 290 € pour les livres et le reste soit 410 € pour les cahiers. Le budget alloué à l'achat de manuels ne permet pas d'acheter des séries de livres entières, mais des demi-séries, ce qui est gênant pour le bon fonctionnement de la classe. Serait-il possible d'avoir un budget global que chaque enseignant gèrerait en fonction de ses besoins ?

A ce budget global vient déjà en déduction le budget papier, soit 200 ramettes achetées et l'argent du bureau qui permet l'achat des cahiers de liaison, des registres d'absence des enseignants... cela s'élève à 300€.

S'agissant de la coopérative, il a été choisi d'investir dans des fichiers photocopiables par niveau et par cycles notamment en sciences et en questionner le monde.

Le bilan de la coopérative sera présenté au 1 er conseil d'école l'an prochain.

4) Bilan des projets et projets à venir :

CE2 B : Mesdames Mechdal et Guillosson ont réalisé un film d'animation sur les Fables de La Fontaine. Les enfants ont pris des photos, réalisé un décor et lu une fable. Le film sera présenté aux enfants le 12/06. Il sera présenté aux familles lors du spectacle de fin d'année.

Les CE1 B ont travaillé sur le développement durable. Leur projet a très bien fonctionné, beaucoup de bouchons ont été récoltés et Monsieur Vieux les porte à une association (bouchons d'amour).

Les rencontres chorales ont eu lieu le 15/05. Les enseignants déplorent que de moins en moins de classes n'y participent. Jusqu'alors les rencontres s'étaient sur une journée entière alors que cette année, elles se sont déroulées sur une seule matinée.

Les rencontres sportives ont commencé ce jour, les CPB ont remporté une coupe. Les CM1 suivent le 15/06, les CE1 se rencontreront le 22/06, et les CM2 fin juin.

Madame Simmonet organise un projet de dictée pour mars 2019 avec les classes de CM2.

Des livres vont être proposés à la vente dont les bénéfices iront à l'hôpital Robert Debré.

Bal des CP :

Il se déroulera le 22/06, au programme danse et défilé costumé. Il débutera à 19H15 et se terminera

à 21 H 30. Les portes fermeront à 19 H 45, au-delà aucune entrée ne sera possible.

Classes transplantées :

Le projet est validé par l'IEN de Pavillons-sous-bois/ Livry-Gargan, il est validé par Bobigny et se trouve à Caen.

Le départ est prévu pour le 18/06 au matin. Rendez-vous à l'école à partir de 8H30.

Les enfants allant à la garderie seront accueillis avec leurs bagages.

Le rendez-vous n'est plus à l'arrêt du bus 105 mais devant l'école.

Ce projet a rencontré de nombreux aléas comme le nombre de participants en mars, un document de la commission de sécurité qui était non-valable mais l'agrément est ok.

5) Bilan des gros travaux :

S'agissant de l'agrandissement de la cour, il n'y a toujours pas de société sélectionnée pour les travaux. Il n'y a toujours pas eu de réponses à l'appel à projet.

La parcelle quand elle a bien été achetée c'est officiel, au conseil précédent c'était encore tout frais.

Pour le moment priorité est donnée à l'extension de l'école Jean Macé, après ces travaux l'agrandissement de la cour de Brossolette deviendra la priorité.

Points sur les petits travaux :

Les portes donnant sur la cour sont coincées alors qu'un exercice de sécurité est prévu pour le 15/06.

Les portes d'accès à la cour se referment trop vite (problème signalé les années précédentes) Un seul battant s'ouvre : les devis sont en cours.

L'horaire de l'exercice sera modifié pour que les CM1 en rencontres sportives ce jour soient parti.

Le loquet de porte de la classe de Madame Belasri est en commande.

Maryse a un problème de portes et de fenêtres. Il faut revoir l'ouverture des portes sur la cour.

Madame Pelletier est déjà au courant, le nécessaire va être fait.

Le velux de Madame Egidio a été réparé, il était bloqué.

L'alarme se mettait en route de manière intempestive, c'est réglé.

Un tableau numérique sera installé cet été dans la classe de Madame Faux. La municipalité en installe un chaque année.

Avec un éclairage comme dans la classe de Madame Laillier.

Suite à la tempête, le toit du petit préau s'est envolé. Les services techniques l'ont sécurisé (en attendant les gros travaux d'aménagement de la cour).

Dans le cadre du PPMS des travaux sont prévus cet été notamment un dispositif anti intrusion.

Les plaques des faux plafonds vieillissantes dans l'ensemble sont à changées au fur et à mesure.

Programmation dans le temps à définir.

Une fuite au niveau de l'entrée entraînait des problèmes d'électricité et des taches dans le faux plafond. Le problème est résolu.

Monsieur Roman technicien, devait fournir à Madame Gauthier une liste complète des travaux effectués et à effectuer, mais à cause des intempéries il n'a pas pu. Elle la fera suivre à la directrice dès qu'elle l'aura.

Suite à la tempête, le portail entre la cantine et Brossolette est tombé mais il a été réparé.

Un film opaque a été changé à côté du bureau de la directrice.

Salle 15, il y avait des fenêtres à réparer.

Des fuites dans les toilettes ont été réparées.

Salle 4 la lumière ne s'éteignait pas, l'interrupteur a été réparé.

Un double de clé de la porte principale a été faite pour l'infirmière scolaire.

Dans les classes 2 et 3 de Maryse Marinangeli et de Faïza Belasri, il faut installer des verrous à l'extérieur de la classe. (fait depuis le dernier CE).

Dans l'auditorium les rideaux ont été remis, il reste des joints à faire et l'extincteur à raccrocher.

Dans la cour, il faut remettre des protections au poteau de basket

Classe 4, une vitre de la fenetre est felée.

Classe 14, deux fenetres oscillos battantes ne fonctionnent plus, le store également.

Dans les WC du bas une fenetre est bloquée.

Classe 9, un joint de la fenetre est à faire et une poignée de store n'est plus fonctionnelle.

Classe 12, un store ne descend plus et la serrure de la porte principale bloque.

Entretien :

Qui doit nettoyer les cases, les revisser etc. C'est à faire une fois l'an. Est-ce à la dame de service de le faire? La réponse de Mme Olga Dubray Bercessio est non, c'est à la société de le faire.

Une fiche métier est demandée pour Madame SAADI, elle sera transmise en septembre.

6) Questions diverses

1/ Madame SAADI a passé sa commande de matériel, depuis des années elle demande 5 litres de produits vaisselle, cette année il lui a été attribué 1 litre.

2/ Problème du ménage soulevé par les maitresses, il est fait avant l'étude dans certaines classes (entre 16H30 et 17 H) et donc après l'étude ces classes ne sont plus propres, le matin les enseignantes retrouvent leur classe avec des corbeilles déjà pleine etc...Le reste des classes étant fait entre 18H et 19 H. Attendre et faire les 11 classes entre 18 H ET 19 H c'est impossible !

L'horaire pourrait-il être décalé ?

Peux-t-on modifier la plage et l'allonger jusqu'à 19H30 ; La mairie va voir ce qui est possible. Le ménage sera ainsi fait de 18H à 19 H 30. L'amplitude horaire sera la même, seuls les horaires seraient modifiés. Le gardien étant là jusqu'à 19H30 il pourrait ouvrir et fermer.

2/ Demande de matériel pour la classe transplantée (sopalin, gants, une trousse du secours pourrait-elle être fournie par le CMS car pour le moment Madame Faux prend sa trousse personnelle etc.). Le centre d'accueil disposera du nécessaire sur place.

3/ Un quota de photocopie est disponible pour le RASED sur le code de Fisher personne ne le savait donc il n'a pour le moment pas été utilisé.

4/ Pendant une réunion de fédération des parents d'élèves, les affichages du couloir des CP ont été enlevés par des enfants assistant à la réunion avec leurs parents. La directrice ne savait pas qu'une réunion s'était tenue : problème d'information entre la mairie, la fédération et l'école. Circulation dans les couloirs interdite, seul le préau étant réservé.

5/ Le GIPE demande à ce que les nouveaux arrivants soient accueillis personnellement car l'accueil réservé aux nouveaux cette année les a dérangés : ils sont sur le côté en attendant d'être pris en charge.

Ce sont les maitresses qui les accueillent car dans la cour, ils pourraient être perdus, paniqués. Un changement d'école est toujours un peu perturbant, les maitresses n'hésitent pas à aller les voir, les aider, les accompagner et les orienter. Toutefois, ils ne patienteront plus à côté de la Directrice mais dans la cour avec les autres élèves.

6/ Problème des retards toujours aussi nombreux après plusieurs rappels et mots dans le cahier de correspondance qui ne changent rien pour certains pour qui les retards sont trop récurrents. Les mots ne sont pour certains même pas signés. L'équipe pédagogique a décidé de les faire figurer sur le livret scolaire dans l'espoir d'alerter les parents. Le but est de faire comprendre aux parents qu'ainsi ils pénalisent leurs enfants.

Des parents en retard insultants et agressifs : ça arrive et c'est intolérable.

Séance levée à 19H44

Compte rendu rédigé par la secrétaire de séance Madame Otmani et la présidente du conseil Madame Verdier (directrice de l'école).

La directrice,
Sylvie VERDIER